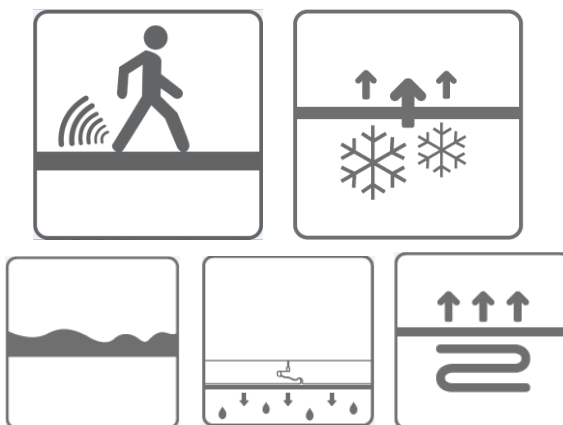


Quick-Step® Silent Walk**QSUDLSW7****LAMINATE** *Parquet***Description du produit : Je veux réduire le bruit de réflexion que l'on entend lorsque l'on marche sur le sol**

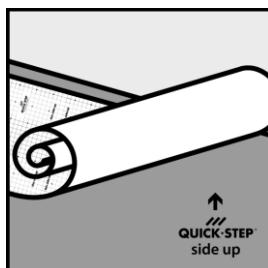
Avant de poser votre sol Quick-Step®, vous devez étendre une sous-couche. En effet, une bonne sous-couche forme la base stable que mérite votre sol de qualité et assure entre autres une bonne isolation acoustique et thermique. Toutes les sous-couches Quick-Step permettent de

- niveler les irrégularités du support,
- d'assurer une protection contre les remontées d'humidité et sont ;
- adaptées aux planchers chauffants.

La sous-couche Quick-Step® Silent Walk a été spécialement conçue pour les personnes qui cherchent à réduire un maximum les bruits de pas dans la pièce. Grâce à sa force compressive et à sa résistance à la charge dynamique exceptionnelles, elle assure une plus grande durabilité.

La sous-couche Quick-Step® Silent Walk possède une structure qui optimise sa conductivité thermique. Avec ses propriétés, la sous-couche Silent Walk est le choix idéal avec le chauffage et/ou la climatisation par le sol.

	QSUDLSW7
Unité de conditionnement	1 rouleau = 7 m ²
Dimensions	7.00m x 1.00m
Épaisseur	2 mm
Poids (1 pc)	12 kg
Quantité par palette	40 pièces
Dimensions palette (L x l x h)	1200 x 800 x 1160 mm
Poids palette	490 kg



L'idéal pour Uniclic® et Uniclic® Multifit



La surface lisse des sous-couches garantit que des résidus de sous-couche ne s'intercaleront pas entre la languette et la rainure Uniclic® lors de la pose. De plus, toutes les sous-couches Quick•Step® offrent une base stable qui protège le système d'encliquetage Uniclic®.



Bruit de réflexion

Le bruit que l'on entend lorsque l'on marche sur le sol.

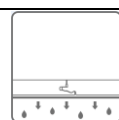
Résultat	• Résultat : **** • Norme : dans les normes de la société • Institut : la société
Test	Il n'existe pas de méthode de test officielle pour ce type de réduction du bruit. C'est pourquoi de nombreux fournisseurs proposent leur propre méthode. Chez Unilin, nous attribuons des étoiles pour indiquer la différence relative entre les différentes sous-couches Quick•Step®. Il est important de signaler que nous garantissons la même réduction du bruit de réflexion pendant toute la durée de vie du produit.
Explication	Cette sous-couche se compose de liants polyuréthane à base d'huile végétale et contenant des charges minérales. Comme cette couche retrouve toujours sa forme originale, la sous-couche épouse parfaitement la forme du stratifié et évite les résonances désagréables (bruits de réflexion).



Bruit d'impact

Ce sont les ondes sonores qui traversent le sol et peuvent gêner vos voisins.

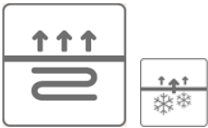
Résultat	• ΔL_w (dB): 17-18dB
Test	La réduction du bruit d'impact s'exprime en ΔL_w et correspond à la réduction pondérée de la pression du bruit d'impact. Elle se mesure conformément au protocole ISO 140-08.
Explication	Les voisins peuvent trouver les bruits d'impact très dérangeants. Certains pays imposent des valeurs minimum de réduction des bruits d'impact dans les immeubles à appartements. Certains pays imposent des valeurs minimales de réduction des bruits.



Résistance à l'humidité

Protection contre les remontées d'humidité.

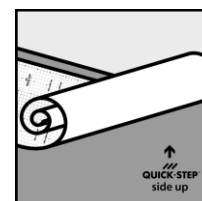
Résultat	• Résultat : Sd Value >100 m • Norme : EN 12086
Test	La résistance à l'humidité d'une sous-couche se mesure conformément avec la méthode A du protocole EN 12086.
Explication	Cette couche protectrice forme une barrière supplémentaire qui protège votre sol Quick•Step® de l'humidité ascensionnelle. Comme la couche protectrice est intégrée à la sous-couche, il n'est plus nécessaire de poser un pare-vapeur séparé.

	Résistance thermique Cette sous-couche est compatible avec le chauffage et/ou la climatisation par le sol.
Résultat	0.01 m ² °K/W
Test	La résistance thermique d'une sous-couche mesure l'écart de température lors d'un transfert thermique au travers du matériau. Il s'agit de l'épaisseur du produit divisée par sa conductivité. Son unité de mesure est le mètre carré Kelvin par Watt. Cette valeur doit être élevée ou basse en fonction de la préférence du client. Pour une pose sur un chauffage par le sol, elle doit être faible. Par contre, quand il est nécessaire d'isoler un sol, elle doit être élevée. Lors de l'évaluation de la résistance thermique, les résistances thermiques de tous les éléments du système de sol (revêtement + sous-couche) doivent être additionnées. Cette valeur ne peut pas dépasser 0,15 m ² K/W en cas de pose sur des systèmes de chauffage par le sol, et 0,10 m ² K/W en cas de pose sur des systèmes de climatisation par le sol. La faible résistance thermique de cette sous-couche garantit que la résistance thermique totale reste inférieure aux valeurs prescrites.

QSUDLSW7		EPLF Min.	EPLF Adv.
PC (CEN/TS 16354)	1,1 mm	> 0,5 mm	
CS (CEN/TS 16534)	180 kPa	> 10 kPa	> 60 kPa
CC (CEN/TS 16534)	43 kPa	> 2 kPa	> 20 kPa
DL25 (CEN/TS 16534)	> 100.000	> 10.000	> 100.000
RLB (CEN/TS 16534)	90 cm	> 50 cm	> 120 cm
SD (CEN/TS 16534)	100 m	> 75 m	
IS (CEN/TS 16534)	17 dB	> 14 dB	> 18 dB
R (CEN/TS 16534)	0,010 m ² K/W	> 0,15m ² K/W	

Instructions

- Déroulez la sous-couche de sorte que la membrane soit située sur la face apparente.
- Posez la première bande de sous-couche en prévoyant un rabat de 2 cm le long du mur. Travaillez bande par bande, au fur et à mesure de votre progression.
- Veillez à ce que les bandes de sous-couche ne se chevauchent pas ; celles-ci doivent être parfaitement adjacentes.
- Fermez les joints entre les bandes de sous-couche à l'aide de ruban adhésif étanche Quick-Step®.



L'utilisation d'accessoires autres que les solutions Quick•Step® peut endommager le sol Quick•Step®. Dans ces cas, la garantie fournie par Quick•Step® ne sera pas applicable. Nous recommandons donc d'utiliser exclusivement les solutions de Quick•Step®, qui sont spécifiquement conçues et testées pour être utilisées avec les panneaux de sol Quick•Step®.